

RÉUNION PECA À SOUTHAMPTON

3EME CONCERTATION SUR LE PROJET INTERREG IVA

mardi 25 et mercredi 26 mars 2008, Tudor Merchant Hall, Westgate Street, Southampton

COMPTE RENDU

Presents:

Philippe Macret & Christian Bonneville – Le Hangar, Amiens
Daniel Andrieu, Anne Legoff – Atelier 231, Sotteville-lès-Rouen
Chantal Lamarre, Jenny Bernardi– Culture Commune, Loos-en-Gohelle
Claude Morizur, Michèle Bosseur – Le Fourneau, Brest
Dave Reeves – Zap Art, Brighton
David Hill – Art Reach Consultant indépendant (Zap Art)
Christine Rawnsley & Angela Bentham– Hôtel de Ville de Southampton
Sian Thomas – Winchester Hatfair
Donna Close – Brighton Festival
Ann A Rezé – Traductrice
Anne Gonon – Redactrice du dossier
Isabelle Parfitt - PECA Coordinatrice Technique

PROCHAINE REUNION A BREST LE DIMANCHE 12 ET LUNDI 13 OCTOBRE (date ajustée par les partenaires anglais à cause des liaisons aériennes de Southampton à Brest qui sont limitées au samedi et mardi)

Correction sur le compte rendu de Culture Commune en février dernier : le montant financier de Southampton est £70,000 et non pas 70,000€

1- CONVENTION DE PARTENARIAT

Une convention rédigée et traduite par Amiens a été circulée à tous les partenaires qui ont été invités à la lire individuellement avant de se prononcer sur d'éventuels modifications.

2- PIECE A APPORTER AU DOSSIER ET DATES CLÉS

La liste des partenaires du 2ème cercle devra être intégrée au dossier. Cette liste prendra en compte le territoire couvert par chaque partenaire en mentionnant, ou non le nom des structures et institutions mais aussi les groupes de population concernés ou encore les zones touristiques... Il est entendu que cette liste se développera tout au long du projet avec des nouveaux partenaires éventuels qui viendront s'y ajouter.

NB : Contrairement à ce qu'il a été convenu pendant la réunion la convention de partenariat et les certifications et délibérations doivent être envoyées avec le dossier d'ici le 2 juin et au plus tard à Amiens le 20 mai, cela inclus les garanties des autres financeurs et un engagement de la structure officiel sur 4 ans.

18 Avril : Anne G. envoie la fiche pré-projet complétée à tous les partenaires pour relecture.

21 Avril : Dernier jour pour envoyer à Anne G. des retours sur la fiche pré-projet.
Tous les partenaires envoient à Anne G. leurs budgets (format fourni par L'Atelier 231 uniquement)

- 30 Avril : La fiche pré-projet est envoyée à la cellule Interreg.
Anne G. envoie le formulaire de demande de subvention complet à tous les partenaires pour relecture.
- 20 Mai : Dernier jour pour envoyer à Anne G. des retours sur le formulaire de demande de subvention et pour fournir les certifications et délibérations.
- 23 Mai : Intégration des retours et renvoi pour ultime relecture et validation
- 26 Mai : Dernier jour pour la signature de la convention entre partenaires et
- 28 Mai : Envoi de la version définitive à Amiens
- 2 Juin : Le formulaire de demande de subvention est envoyé à la cellule Interreg.
- 2 Octobre : Rendu de la décision.

3 - BUDGET

Le budget proposé par Atelier 231 sera ajouté en pièce annexe au dossier final déposé au secrétariat de Rouen au plus tard le 2 juin. Amiens prend en charge de compléter le budget du dossier une fois que le budget proposé par Atelier 231 sera validé et complété avec tous les chiffres des partenaires.

3.1 Discussion sur les lignes budgétaires

Le format du budget proposé par l'Atelier 231 a été le sujet de longues discussions entre les partenaires pendant les deux jours de réunion, afin de définir clairement le champ de chaque ligne budgétaire. Suite à cette délibération un budget actualisé a été envoyé aux partenaires avec une définition précise pour chaque ligne budgétaire.

Les partenaires se sont mis d'accord sur différents aspects du projet dont les coûts seront mutualisés sur la base d'un prorata proportionnel à l'apport financier de chaque partenaire, dont :

- La communication
- Le multi média et la vie Internet du réseau
- Les Traces
- Le Colloque
- Le coordonnateur financier
- Le coordonnateur bilingue de projet

De manière générale les partenaires ont tous l'intention de dépenser entre 70% et 75% de leur apport financier dans l'action artistique sur les territoires.

Les partenaires se sont entendus sur le fait que les dépenses en 2008 seront limitées à des visites de reconnaissance sur les événements de chacun avec des rencontres et des échanges professionnels informels, à part Great Yarmouth qui prévoit une première édition de son événement.

Les coûts de traduction et d'hébergement d'Anne Rezé pour les réunions de travail entre partenaires seront pris en charge par la structure accueillante à tour de rôle.

Les actions menées par un partenaire défini, seront payées par le partenaire en question et ensuite divisées par 9 sur la base du prorata. Amiens travaillera sur le taux de pourcentage prorata de chaque partenaire (pour les 9 partenaires) en partant des chiffres suivants (montant éligible total pour le fonctionnement uniquement – montant pour l'investissement à rajouter) :

- Amiens : 200 000 € par an sur 4 ans= 800 000 €
- Atelier : 200 000 € par an sur 4 ans= 800 000 €
- Le Fourneau : 200 000 € par an sur 4 ans= 800 000 €
- Culture Commune : 200 000 € par an sur 4 ans= 800 000 €
- Southampton : 800 000€ sur 4 ans
- Winchester Hat Fair : 400 000€ sur 4 ans (100 000 euros par an)
- Seachange Arts : 1 184 000€ sur 4 ans (chiffre équilibré par les partenaires français pour avoir le même montant total des deux côtés, intention première de la structure de participer à hauteur de 1 731 000€)
- Zap Art : 416 000 euros sur 4 ans
- Brighton Festival : 400 000 sur 4 ans (100 000 euros par an)

Total pour côté anglais: 3 000 200€ et côté français 3 000 200€

Les coûts de la coordination technique seront partagés entre les neuf partenaires de mai à octobre 2008 (Août exclu), basé sur les taux prorata établi. Une nouvelle lettre de mission sera envoyée dans les mois qui suivent à Isabelle Parfitt de managerie.

Estimation des coûts à faire suivre :

- Le Fourneau enverra une estimation pour la vie Internet du réseau et le multi media
- Culture Commune enverra un devis pour les coûts liés à la communication
- Atelier 231 se chargera d'envoyer une estimation des coûts du colloque, des traces et du coordonnateur artistique
- Amiens Métropole/Le Hangar les coûts du coordonnateur financier et les frais d'audit.

3.2 Points techniques

Le chef de fil aura la responsabilité financière et administrative du projet et il sera donc l'opérateur des outils mis à sa disposition notamment du logiciel Présage qui est utilisé par l'autorité de gestion pour gérer les fonds européens.

En tant que chef de fil administratif du projet, Amiens Métropole agira comme une banque pour ses partenaires. Par conséquent les partenaires doivent prendre en considération que leurs demandes de paiement seront directement et rigoureusement gérées par le trésor public et que cela entraînera nécessairement des périodes d'attente.

Les demandes de paiement pourront être effectuées tous les 3 ou 6 mois afin de diminuer les délais d'attente de remboursement. Ceci dit, il est important que les partenaires soient conscients du temps d'attente qui peut exister avant de se faire rembourser. Amiens conseille la prudence, plus le montant de remboursement est important plus la structure doit avoir des réserves existantes. Il est cependant espéré qu'une communication régulière entre le coordonnateur financier et l'autorité de gestion apportera une bonne relation de travail et minimisera le temps d'attente.

Les partenaires ont demandé s'il serait possible pour Amiens d'utiliser sa propre trésorerie afin d'avancer les fonds aux structures fragiles, en éventuel danger de survie après 6 mois d'attente ? Est-ce que cette condition peut être rajoutée dans la convention de partenariat ?

Les coûts d'audit et les frais de transactions bancaires de la France à l'Angleterre engendreront des frais supplémentaires qui seront intégrés dans le budget.

Certains ratios sont établis par la commission européenne, tel que les coûts de déplacement et les frais généraux, ceux-ci font l'objet d'une négociation directe avec le secrétariat à Rouen.

Les fonds d'investissement dépensés doivent être à 100% utilisés pour le projet durant la durée du projet.

10% de variation existe entre les lignes budgétaires et pour le montant global du budget avec l'accord du chef de fil.

La date rétrospective, et donc la phase du développement du projet est à compter du 12 novembre 2007.

4 - PROJETS ARTISTIQUES

En 2008, tous les partenaires français travaillent avec la compagnie Generik Vapeur. Le fourneau propose alors pour 2008 et avec le nouveau festival à Great Yarmouth de créer dès le début un projet au dimension européenne en invitant des artistes et des groupes de population à travailler avec la compagnie Generik Vapeur à Morlaix en juillet afin de créer un projet par un groupe temporaire qui pourrait être ensuite présenté à Great Yarmouth en octobre.

Donna a mentionné le fait que le festival de Brighton ne peut participer à des projet en commun que si une représentation du projet se fait à Brighton pendant le festival.

Concept de 2 compagnies associées avec le réseau sur 4 ans : une compagnie française et une compagnie anglaise. Ces compagnies accompagneraient le projet en prenant en compte les objectifs des partenaires dans un processus collaboratif entre les partenaires et les artistes.

La Cie Generik Vapeur sera dans les festivals partenaires français à venir, il y a donc de nombreuses occasions pour les partenaires anglais de venir découvrir leur travail :

Le 16 et 17 mai à Béthune

Le 21 juin à Amiens

Le 27 juin à Sotteville

Le 8 août à Morlaix